

**AR Prefecture**063-216303537-20221021-2022\_10\_36-DE  
Reçu le 25/10/2022**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm****Nombre de Conseillers**

- en exercice 10  
- présents 09  
- votants 09  
- absents 01  
- exclus 0

L'an Deux Mil vingt-deux, le 21 octobre le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire

Date de convocation : 17 octobre 2022  
Date d'affichage : 17 octobre 2022

Présents : BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,

Absents excusés : BLANCHARD Pierre

a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

**Délibération 36 - 2022****Objet : travaux plateau sportif – choix d'une entreprise**

Madame le maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux du Plateau Sportif, un appel d'offres avait été publié sur la plateforme dématérialisée AWS et dans le journal La Montagne le 12/09/2022, avec pour date et heure limites de réception des plis le lundi 17 octobre 2022 à 16 h 00. Le téléchargement des neufs plis a été effectué le lundi 17 octobre à 16 h 30 en présence de Mme Chantal DESGEORGES, Mme Yvette VOISSET et Mme HOSPITAL Bernadette, secrétaire.

Le montant des travaux de l'opération par le Maître d'œuvre, l'entreprise SECAE, était de  
Lot 1 : 137 000 € HT pour l'assainissement et le réseau pluvial

Lot 2 : 47 800 € HT pour la réhabilitation du plateau sportif

Les entreprises ayant déposées des offres sont :

	LOT 1 – montant de l'offre HT	LOT 2 - montant de l'offre HT
COLAS - Gerzat	139 941.50	
SCIE - Courpière	179 545.50	
DAUPHIN - Job	108 824.00	34 505.00
SADE – Clermont-Ferrand	147 623.00	
DUMEIL - Ambert	106 918.50	39 850.00
MATIERE – Arpajon/Cère	117 462.90	
BTP Livradois - Ambert	170 054.00	
CHEVALIER - Brioude		33 350.00

Après avoir examiné le rapport d'analyse des offres transmis par M. Gérard BARRAND, maître d'œuvre, gérant de la société SECAE, Issoire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'attribuer :

le lot n°1 : entreprise DUMEIL à Ambert (voté à l'unanimité)

le lot n°2 : entreprise DUMEIL à Ambert (sept voix pour, 2 voix pour l'entreprise CHEVALIER à Brioude : Pascal CARLE et Daniel ROMEAS)

**AR Prefecture**

Montant total des travaux HT : 154 863.50 euros

063-216303537-20221021-2022\_10\_36-DE  
Reçu n° 15/10/2022

Lot n°1 : 106 918.50 euros

Lot n°2 : 39 850.00 euros

SECAE : 8 095.00 euros

Acte rendu exécutoire après le dépôt  
en Sous-préfecture d'Ambert le 24 octobre 2022  
et publication ou notification du 24 octobre 2022

Le Maire  
Mme Chantal DESGEORGES

Le Maire  
Mme Chantal DESGEORGES

